

**Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Dépôt / Reçu le*****26090346*****07 JUIL 2026**au greffe du tribunal de l'entreprise
française **Greffier**N° d'entreprise : **0465 935 639****Nom**(en entier) : **RESIDENCE ARCHAMBEAU**

(en abrégé) :

Forme légale : **société anonyme**Adresse complète du siège : **avenue de Levis Mirepoix 15, 1090 Jette****Objet de l'acte : Démission d'un administrateur et d'une personne déléguée à la gestion
journalière**

Extrait des résolutions écrites de l'actionnaire unique du 22 avril 2026

Conformément à l'article 20, 3^{ème} alinéa des statuts de la Société, l'actionnaire unique de la société a pris
les décisions suivantes par résolutions écrites.**1. Démission d'un administrateur et d'une personne déléguée à la gestion journalière**L'actionnaire unique prend acte de la démission de Madame Cécile Eudier de ses fonctions
d'administrateur et de personne déléguée à la gestion journalière de la société avec effet au 23 février 2026.**2. Procuration à des fins de publication**L'actionnaire unique décide de conférer un mandat à Maîtres David Du Pont, Clément Dekemexhe et
Pierre-Raphaël Verbays, ainsi qu'à tout autre avocat du cabinet Bird & Bird (Belgium) LLP, dont les bureaux
sont établis à 1050 Bruxelles, Avenue Louise 235 bte 1, chacun ayant le pouvoir d'agir seul, pour agir en son
nom et le représenter auprès du registre des personnes morales, des guichets d'entreprises et de
l'administration de la TVA afin de remplir toutes les formalités de dépôt et de publication relatives aux
résolutions qui précèdent, y compris, mais sans s'y limiter, remplir, signer et déposer tous les formulaires
nécessaires, y compris les formulaires de publication, faire toutes les déclarations, et en général, faire tout ce
qui serait nécessaire ou utile pour l'exécution du présent mandat, en promettant si nécessaire d'en ratifier les
actes.Pierre-Raphaël Verbays
avocat
mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/07/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).